



Note aux parents

Casablanca le, dimanche 30 août 2020

Mesdames et Messieurs, chers parents,

Conformément à la dernière décision ministérielle relative à l'organisation de l'année scolaire 2020/2021 qui stipule que l'enseignement se fera aussi bien en présentiel hybride qu'en distanciel selon le choix des parents, le comité pédagogique des Écoles Riad a mis à la disposition de ses élèves du primaire, collège et lycée, ces deux dispositifs d'enseignement (présentiel hybride et distanciel).

À cet effet, vous êtes priés de vous déplacer aux Écoles Riad afin de remplir le formulaire de demande de l'enseignement présentiel ou de l'enseignement intégralement distanciel sur place à partir du **31 août 2020**.

Vous pouvez également télécharger le formulaire disponible sur notre Site Web.

Veuillez remplir dûment le formulaire, le signer et le déposer auprès des Écoles Riad.

Nous vous prions d'exprimer votre choix, au plus tard, le 3 septembre prochain afin de nous permettre d'organiser au plus tôt les listes des élèves.

La rentrée scolaire 2020/2021 sera exceptionnelle raison pour laquelle, nous avons pris toutes les mesures préventives sanitaires nécessaires pour protéger nos élèves et notre staff pédagogique et administratif.

Chaque classe serait scindée en deux groupes (**classe A groupe 1 et classe A groupe 2**).

L'effectif des élèves ne dépasserait pas 15 élèves par classe au maximum au cas où il y aurait une forte demande de l'enseignement présentiel afin d'assurer les mesures d'hygiène et de distanciation appropriées.

Nous procéderons **par alternance** de demi-journée du lundi au vendredi y compris le mercredi après-midi.

La classe **A groupe 1** aura cours le matin **de 8 heures à 12 heures** et la classe **A groupe 2** aura cours l'après-midi **de 14 heures à 18 heures** et vice versa (inversement).

Chaque élève bénéficiera de **20 heures** de cours en présentiel (Ce qui représente les 2/3 du volume hebdomadaire habituel) avec un complément d'enseignement à distance

(**Auto-enseignement via notre plate-forme**) par semaine.

Pour les élèves de la maternelle, l'école les accueillera toute la journée de 8 heures à 17 heures(effectif réduit à 50% de la capacité habituelle) avec une pause déjeuner et une sieste de 11h30 à 14 heures.

Entre 12 heures et 14 heures, l'école se chargera de l'aération des salles de classe et de la désinfection des locaux pour recevoir le 2e groupe dans les meilleures conditions sanitaires.

Nous mettrons en place également l'enseignement distanciel pour les parents qui le souhaiteraient.

Toutefois, l'enseignement présentiel offre aux élèves un suivi personnalisé, une interaction avec les enseignants et des liens sociaux intenses entre les camarades qui sont indispensables à leur équilibre et leur bien-être.

Selon la note ministérielle, une partie du début de l'année sera consacrée à l'évaluation diagnostique et au renforcement des acquis antérieurs afin de mieux les accompagner et de consolider leurs apprentissages.

Pour garantir des mesures préventives de sécurité sanitaires optimales, nous avons constitué un **comité de veille sanitaire Covid 19** chargé du respect permanent desdites mesures.

NB: Une note ultérieure vous sera communiquée en détail concernant le protocole sanitaire, les dates de la rentrée et le résultat du dépouillement des formulaires de demande de l'enseignement présentiel hybride ou distanciel.

La Direction Générale